



Saisie sur salaire pour payer une pension alimentaire?

Par Visiteur

Mon ex femme m'a demandé de payer la cantine, le sport et le transport des enfants et les lunettes de vue à la place de la pension alimentaire car elle avait des problèmes financiers et ça l'a arrangé mais en même elle a saisi un huissier pour dire que je ne payai pas la pension et je me retrouve avec un saisi sur salaire. comment contester cela!!Qu'on me saissise la pension tous les mois sur mon salaire ne me dérange pas mais qu'on me saissise ce que j'ai payé en plus. c'est différent!!merci d'avance

Par Visiteur

Bonjour,

Mon ex femme m'a demandé de payer la cantine, le sport et le transport des enfants et les lunettes de vue à la place de la pension alimentaire car elle avait des problèmes financiers et ça l'a arrangé mais en même elle a saisi un huissier pour dire que je ne payai pas la pension et je me retrouve avec un saisi sur salaire. comment contester cela!!Qu'on me saissise la pension tous les mois sur mon salaire ne me dérange pas mais qu'on me saissise ce que j'ai payé en plus. c'est différent!

Avez-vous un quelconque papier de votre ex femme expliquant qu'elle accepte que vous régliez ces dépenses en contrepartie de la pension alimentaire?

Très cordialement.

Par Visiteur

Non, rien du tout !! tout se passe au téléphone.

Par Visiteur

Cher monsieur,

Dans ce cas, j'ai bien peur que vous soyez dans une situation difficile. Faut de pouvoir démontrer cet accord, alors votre femme est en droit d'exiger le paiement de cette pension.

Votre ex étant de mauvaise foi, elle prétendra rapidement que vos paiements pour la cantine et autres dépenses étaient volontaires et qu'ils n'avaient pas vocation à se substituer à la pension.

Faute d'écrit, le juge ne pourrait que lui donner raison...

Très cordialement.